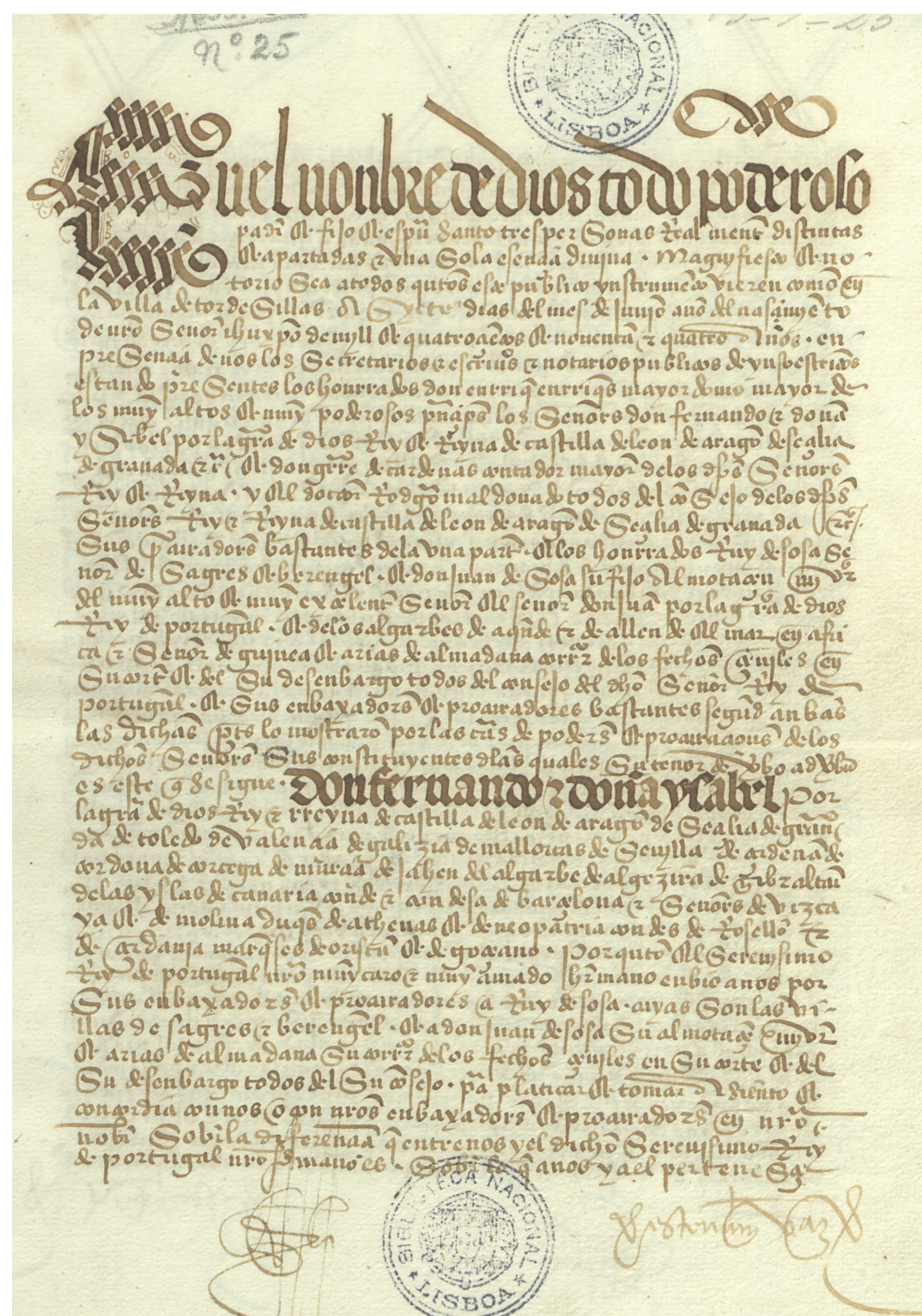


# 1492

# CONQUÊTE DE L'AMÉRIQUE



Traité de Tordesillas, 7 juin 1494  
© National Library of Portugal

Parti à la recherche d'une route vers la Chine et l'Inde, soutenu par la couronne d'Espagne, Christophe Colomb aborde les rivages d'un nouveau monde.

Ses habitants, appelés « Indiens » par le navigateur, sont pillés, combattus puis massacrés, et sont spoliés de leurs terres par une poignée de conquistadors espagnols.

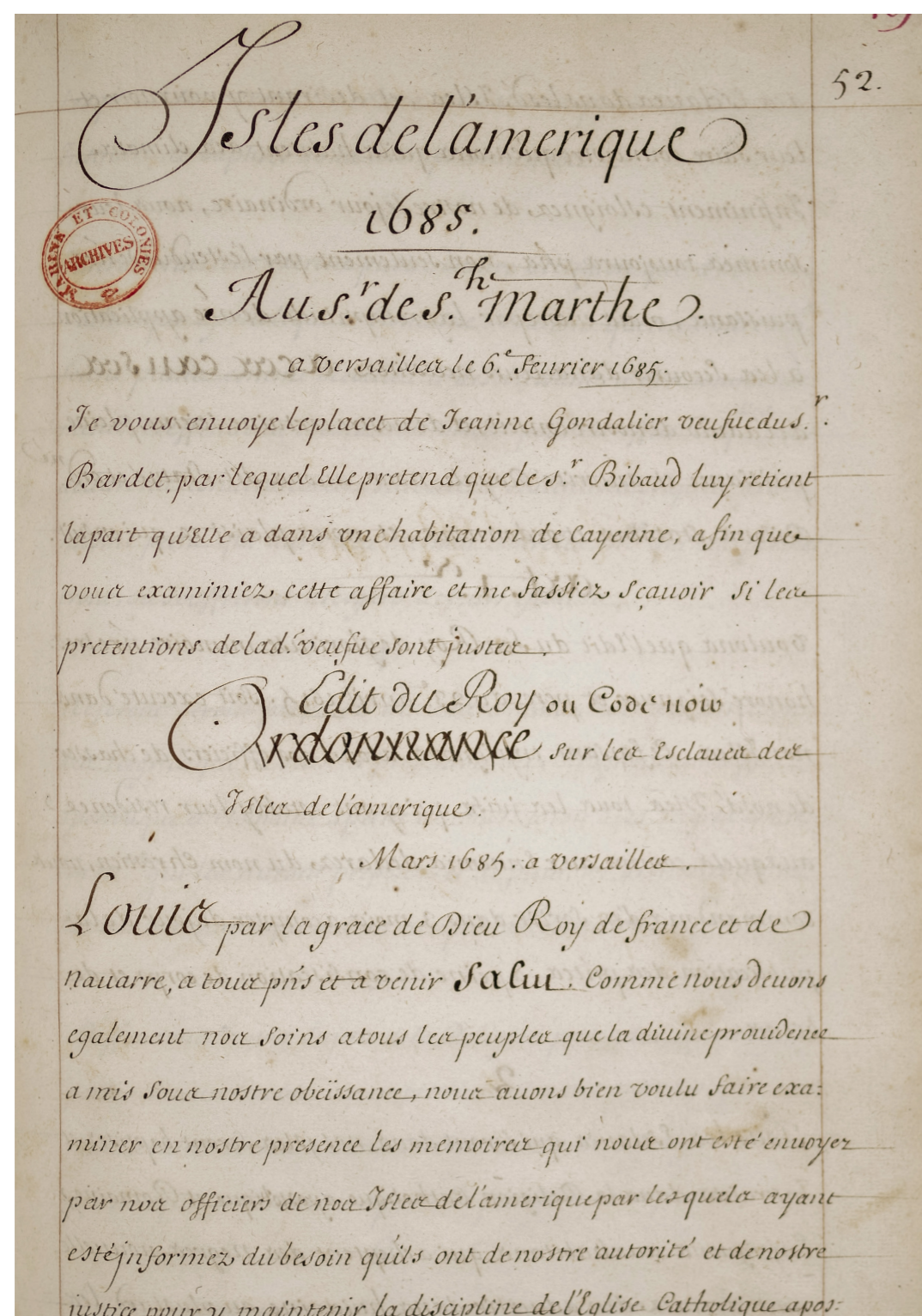
Arrivée de Christophe Colomb sur l'île d'Hispaniola dans les Indes occidentales, gravure, Théodore de Bry, 1595  
© Luisa Ricciarini / Leemage





# 1685

## CODE NOIR



Édit du roi au Code Noir réglementant le statut des esclaves dans les îles Françaises d'Amérique, mars 1685  
© Centre des Archives d'Outre-Mer

À partir du 17<sup>e</sup> siècle, les rois de France et d'Angleterre dressent leur empire en Amérique et autorisent la « traite des noirs ». Devenues de véritables « prisons sur l'eau », les îles sont le paradis de la plantation sucrière esclavagiste.

L'édit de 1685, dit « Code noir », voulu par le Roi de France, institue un ordre colonial esclavagiste qui reconnaît deux statuts : libre et non libre. Ce code est indifférent à la couleur de la peau et l'esclave est reconnu en tant qu'humain, mais privé de sa personnalité juridique et classé comme « bien meuble ».

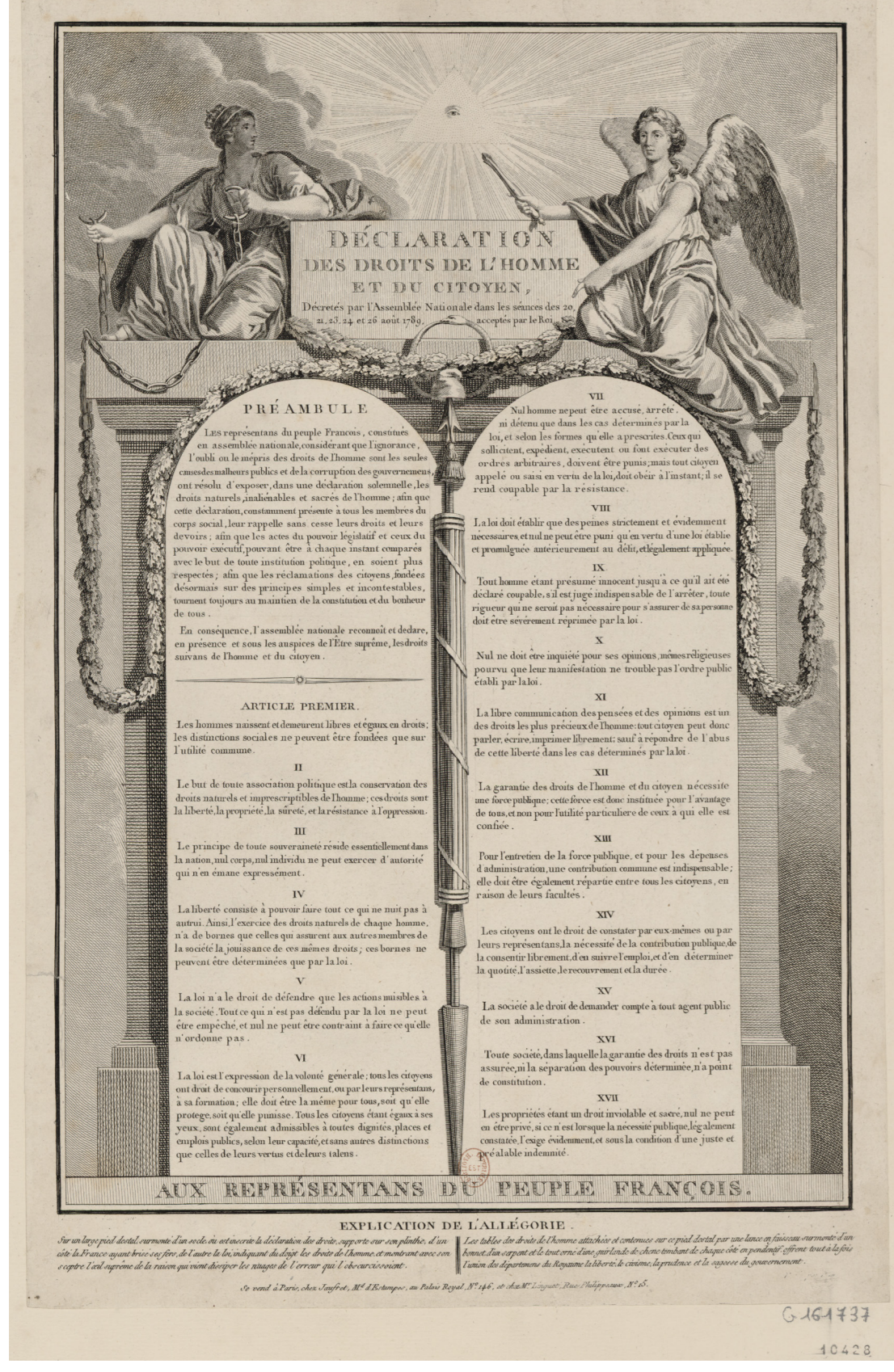
La Traite des esclaves en Afrique, gravure, De Gennes, 1695  
© De Agostini Picture Library / G. Dagli Orti / Bridgeman Images





# 1789

# DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME



Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, 26 août 1789  
© Bibliothèque nationale de France

À la fin de l'été 1793, les esclaves et libres de couleur s'insurgent et suppriment l'esclavage à Saint-Domingue. À Paris, l'esclavage est aboli dans les colonies françaises le 4 février 1794. Toussaint Louverture, esclave insurgé, prend la direction de la guerre de libération.

## QUE DIT LA SCIENCE ?



George-Louis Leclerc, comte de Buffon, servi par son chimpanzé dessiné, chromolithographie publicitaire, 19<sup>e</sup> siècle  
© Universal History Archive/UiG/Bridgeman Images



Classification des plantes de Carl von Linné, planche botanique, 1785  
© Asa/Leemage

## LINNÉ

Le botaniste Carolus Linnaeus, dit « Linné » (1707-1778), entreprend la classification des plantes et du monde animal à l'instar de ses confrères.

Il distingue plusieurs « races » au sein de l'espèce humaine. Polygéniste, il considère que les humains ne descendent pas d'un seul mais de plusieurs couples ancestraux.

## BUFFON

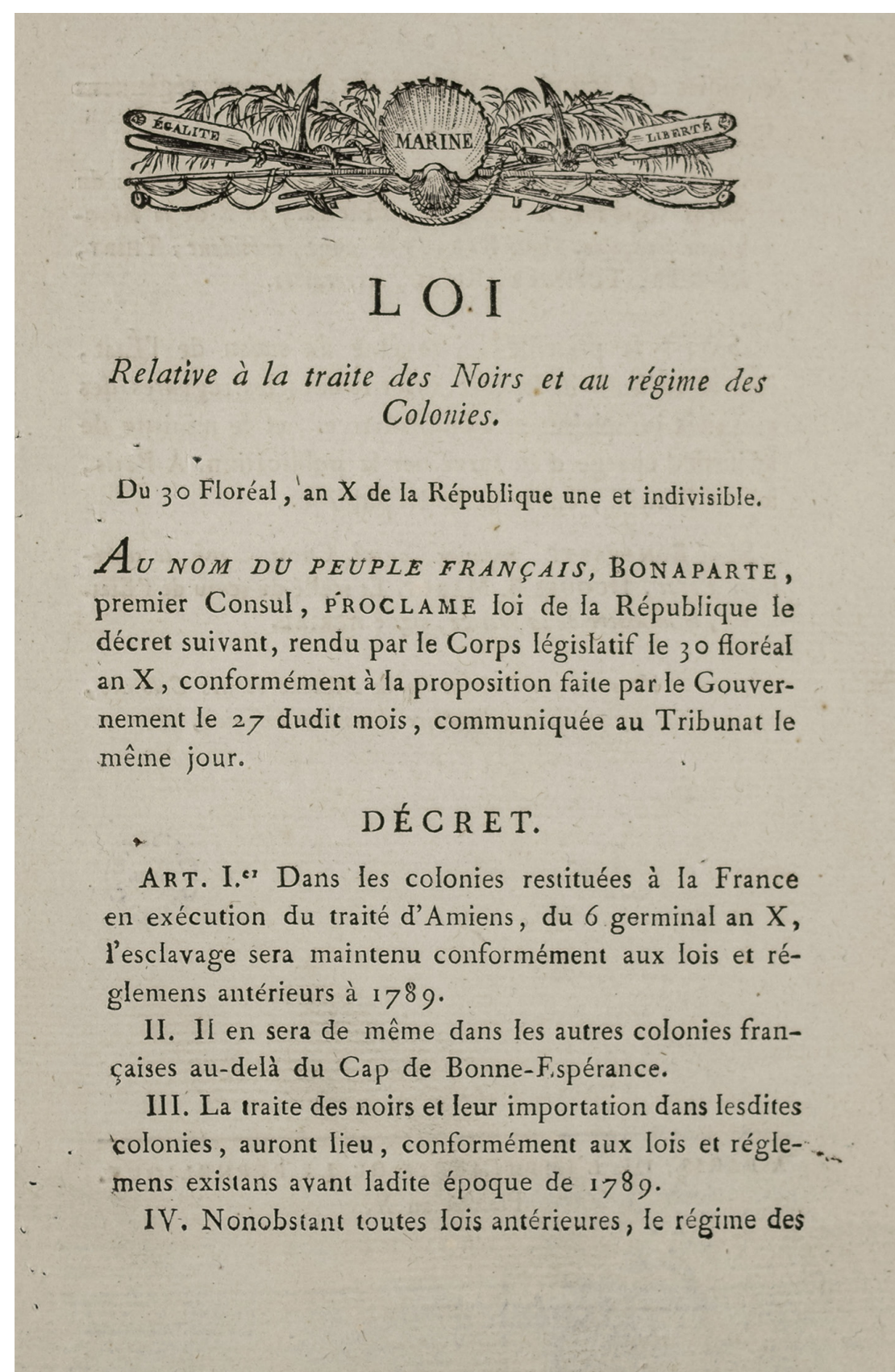
Intendant du Jardin du roi, Buffon (1707-1788) publie son Histoire naturelle de l'homme entre 1749 et 1789.

Favorable à la thèse monogéniste qui affirme l'unité de l'espèce humaine, il explique les causes de ses « variations » par sa « dégénérescence » au fur et à mesure que les hommes s'éloignent de la zone tempérée.



# 1802

# RÉTABLISSEMENT DE L'ESCLAVAGE



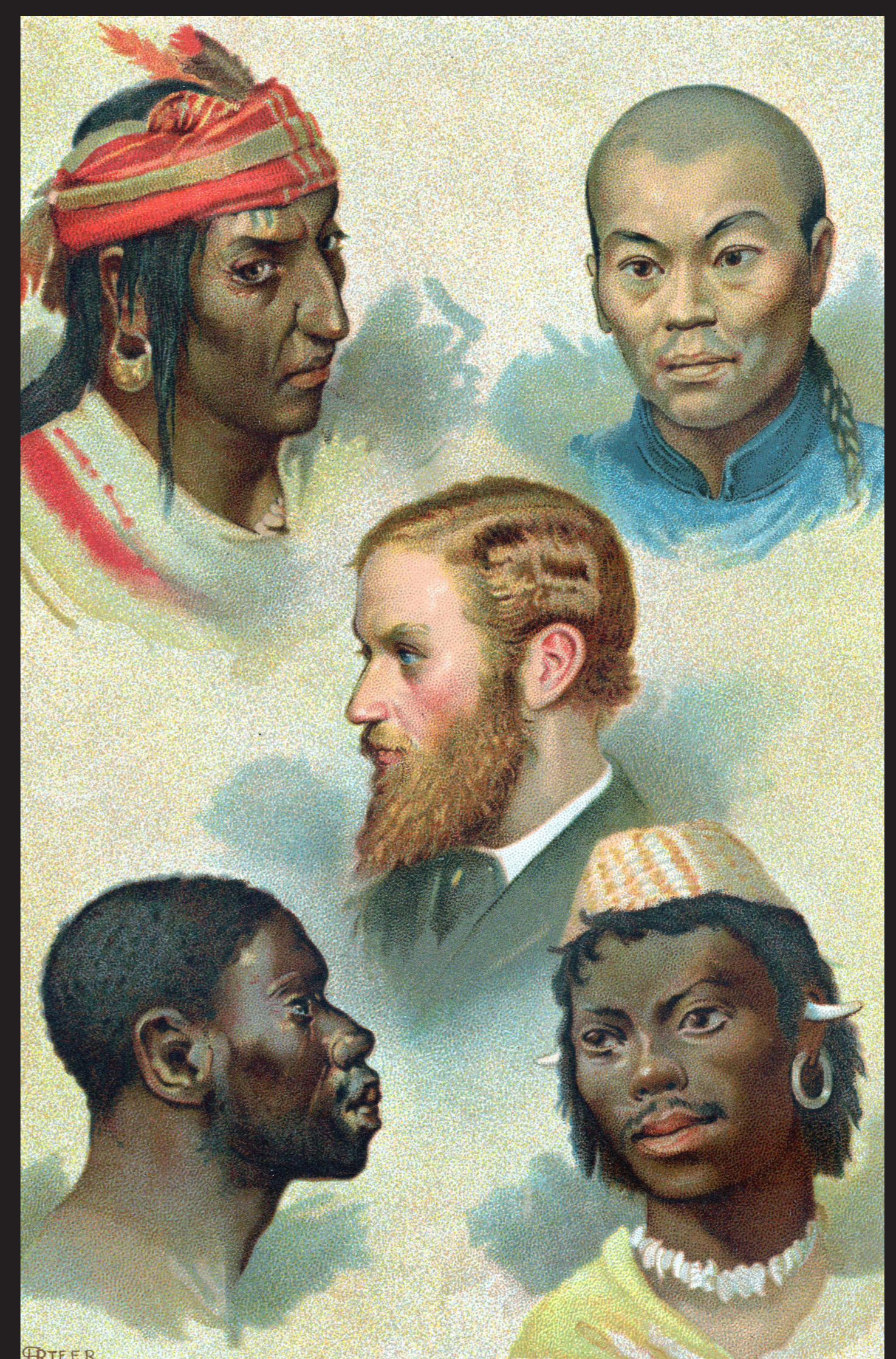
En 1802, Bonaparte, par un coup d'État, prend le pouvoir en France et dirige la contre-révolution. Il veut reconquérir Saint-Domingue et rétablir l'esclavage. C'est un échec : la résistance populaire conduit à l'indépendance de la République d'Haïti, « patrie des Africains du Nouveau Monde et de leurs descendants ».

Loi sur la traite des noirs et le régime des colonies, 20 mai 1802.  
© Centre des Archives d'Outre-Mer

## QUE DIT LA SCIENCE ?

### BLUMENBACH

Professeur à Göttingen, Blumenbach (1752-1840) établit une classification en cinq races (caucasienne, américaine, mongolienne, éthiopienne et malaise). Il réserve à la race blanche une place supérieure mais refuse de placer les Noirs tout en bas de l'échelle, car tous les hommes demeurent « perfectibles ».



Cinq types humains de races différentes, chromolithographie, fin du 19<sup>e</sup> siècle  
© Heritage Images/Leemage



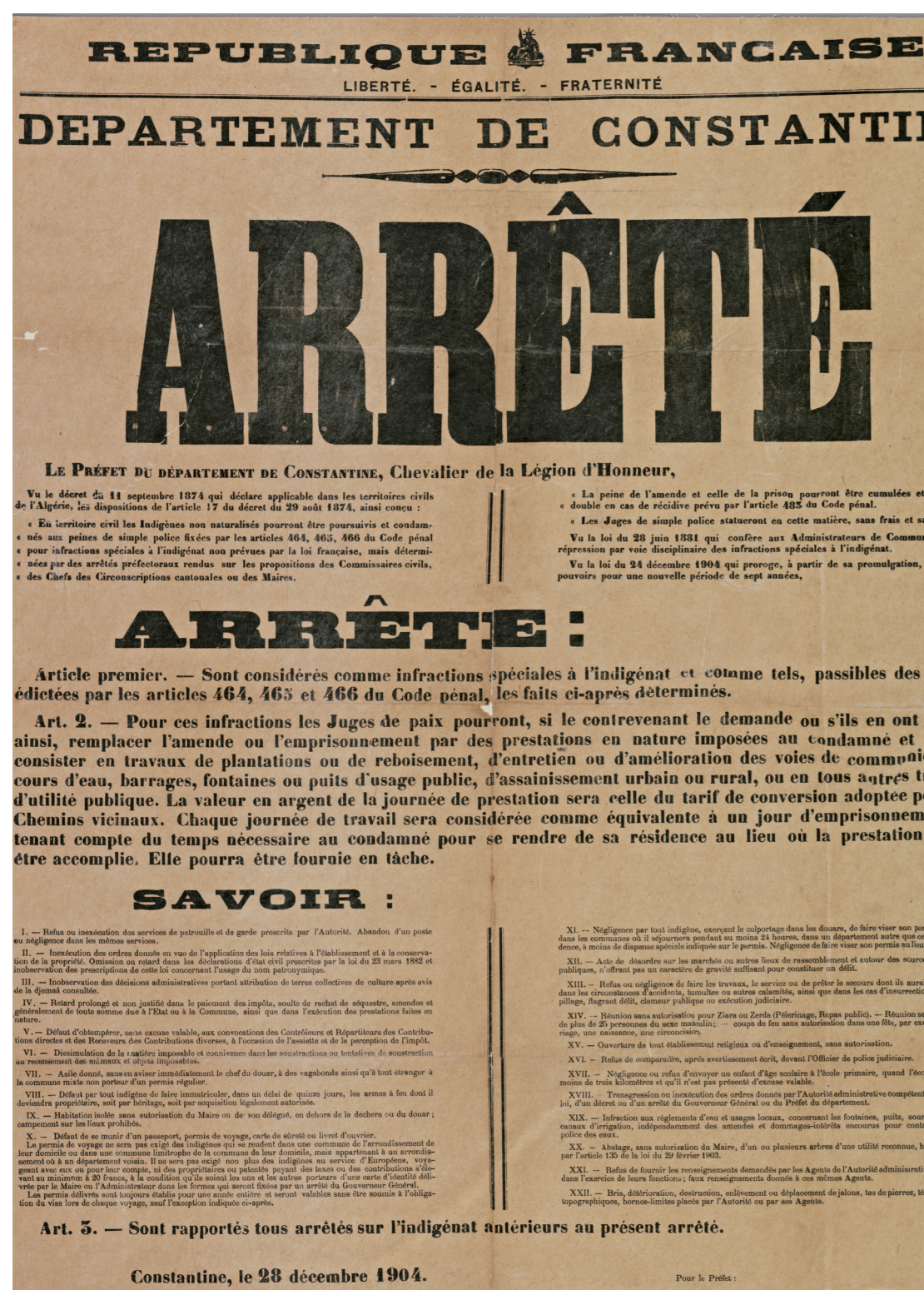




À PARTIR DE

1881

# LA III<sup>E</sup> RÉPUBLIQUE OFFICIALISE L'INDIGÉNAT



Arrêté du préfet de Constantine relatif aux infractions spéciales à l'indigénat et aux sanctions en vigueur, affiche administrative, 28 décembre 1904  
© Centre des archives d'Outre-mer

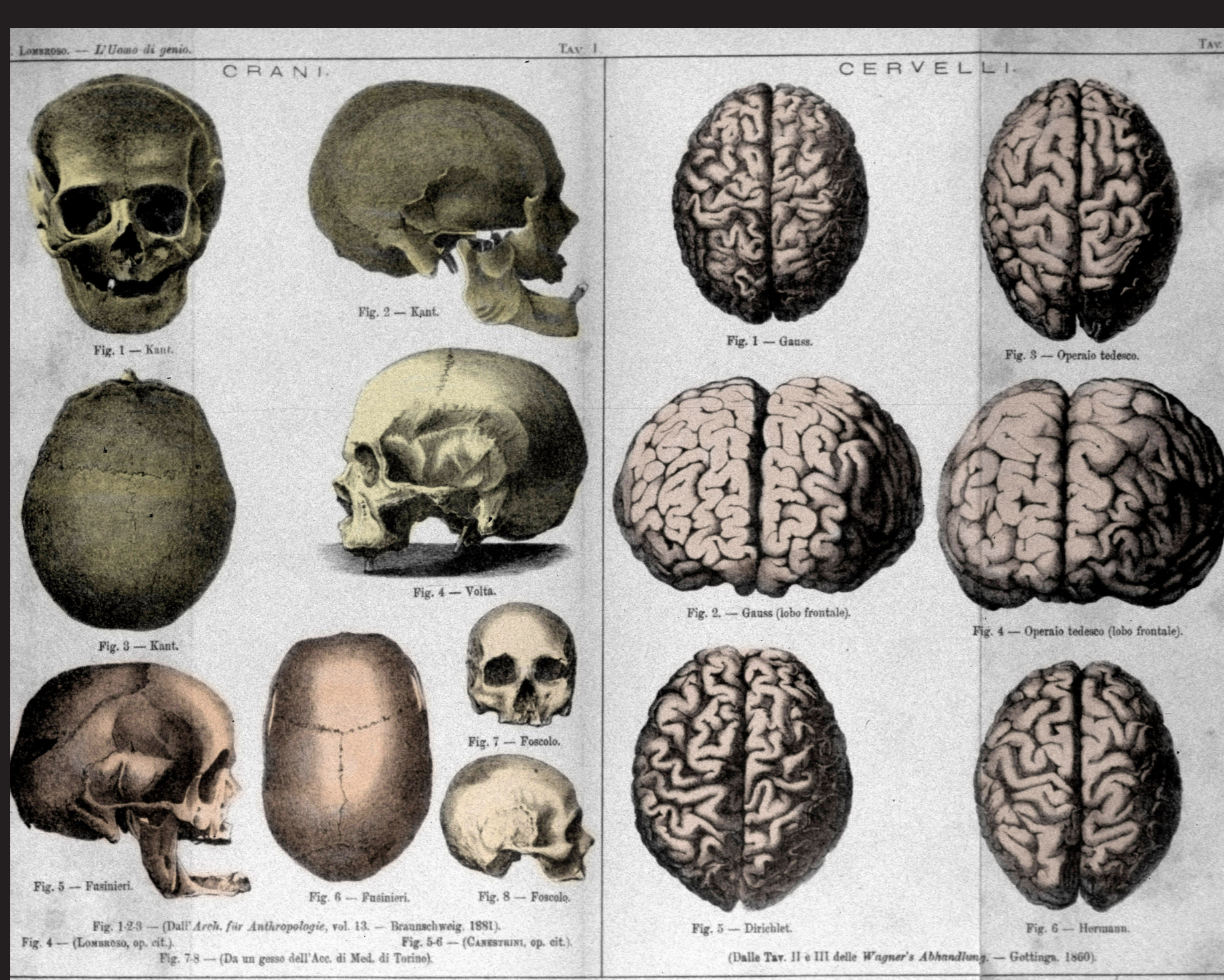
Une nouvelle politique de conquêtes commence pour les puissances anglaise et française en direction de l'Afrique et de l'Asie: le mot «esclavage» et son institution disparaissent au profit du travail forcé, pratiqué en silence. Mis en place en Algérie dès sa conquête, le régime de l'indigénat s'impose ensuite dans les autres colonies.

Qualifié de « monstruosité juridique », il crée une justice répressive spéciale pour sanctionner les infractions (à l'ordre public, aux règles vestimentaires, etc.) commises par des « indigènes », avec de nouveaux délits et peines.

## QUE DIT LA SCIENCE ?

### QUATREFAGES

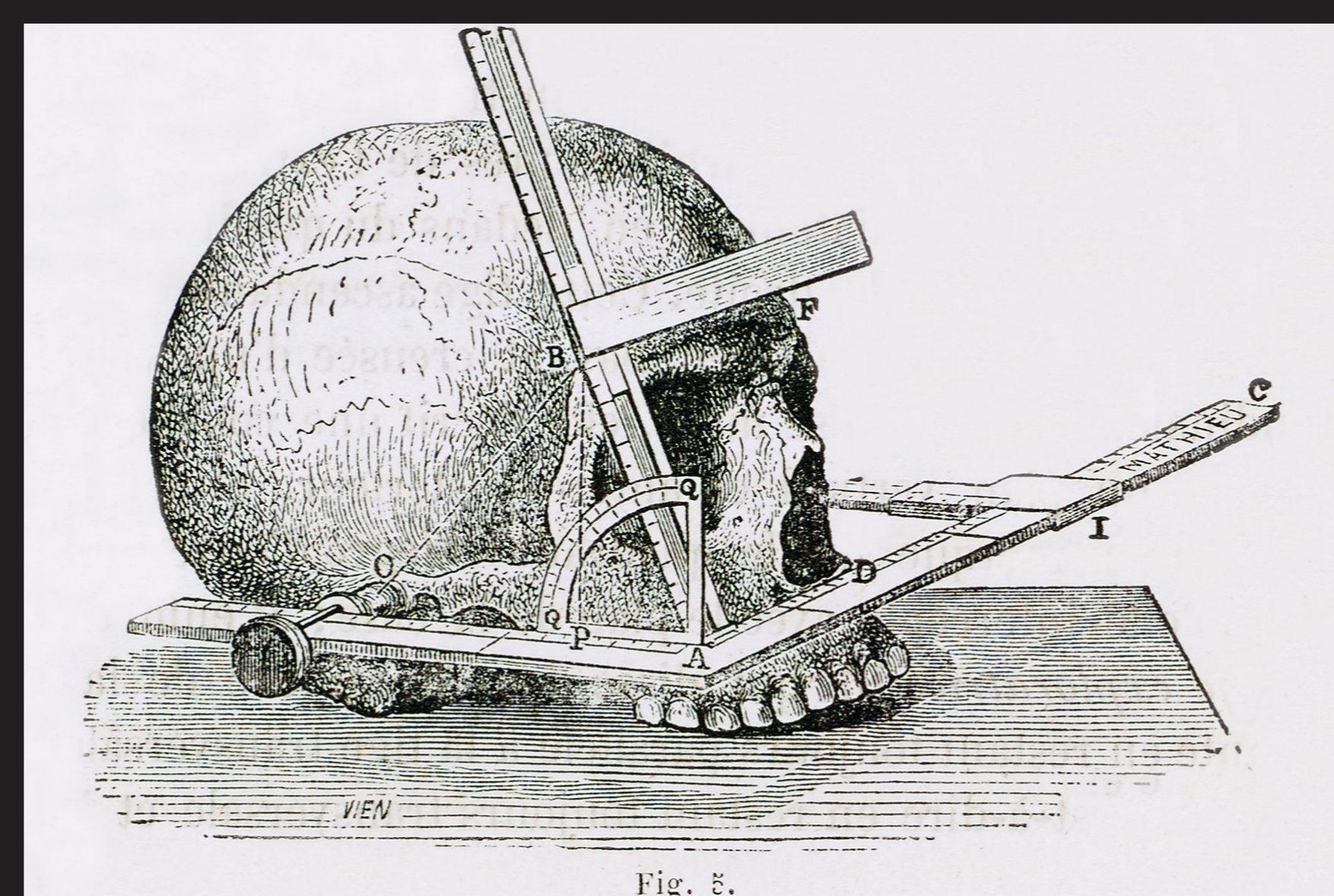
Médecin et zoologiste, Quatrefages (1810-1892) est titulaire de la chaire d'anthropologie créée en 1855 au Muséum d'histoire naturelle de Paris. Monogéniste, il défend l'idée d'unité de l'espèce humaine. Il affirme que la différenciation des races est d'abord due au milieu de vie, puis maintenue ensuite par l'hérédité. Il doute cependant de la perfectibilité des races.



Crânes et cerveaux d'hommes de génie, étude de Cesare Lombroso, gravure, 19<sup>e</sup> siècle  
© Coatta / Leemage

### BROCA

Brillant médecin, Broca (1824 –1880) fonde la Société d'anthropologie de Paris en 1859, la *Revue d'anthropologie* en 1872, l'École d'anthropologie en 1876 et devient titulaire de la chaire d'anthropologie anatomique. Il met au point diverses techniques et appareils de mensurations du corps humain. Sa tentative scientifique de classement biologique de la diversité humaine engendre une vision inégalitaire et hiérarchisante de l'humanité.



Crâne et nouveau goniomètre, construit par Paul Broca pour mesurer l'angle facial, gravure, 19<sup>e</sup> siècle  
© Muséum national d'histoire naturelle, Bibliothèque centrale

### FIRMIN

Avocat haïtien, Firmin réfute les analyses sur l'inégalité des races humaines et l'infériorité native de la « race noire », thèses soutenues par les savants de la Société d'anthropologie de Paris. Ni les mesures craniométriques ni l'anatomie comparative ne permettent d'aboutir à une classification ou à une hiérarchisation.



Crâne d'Aïnou de profil illustrant les thèses de Quatrefages, gravure, 1884  
© White Images / Leemage